

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Band: [94] (2006)
Heft: 1505

Artikel: Indiennes et lesbiennes : vers une tolérance gandhienne pour les lesbiennes ?
Autor: Dussault, Andrée-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

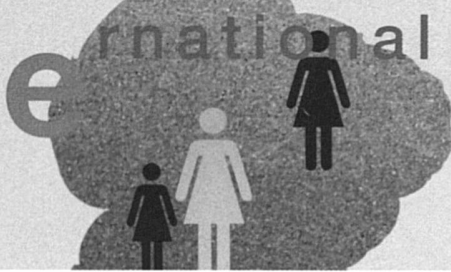
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Indiennes et lesbiennes

Vers une tolérance gandhienne pour les lesbiennes ?

Légalement, le lesbianisme est réprimé par une loi datant de 1860, adoptée sous le Raj britannique. Socialement, il est ostracisé tant par le gouvernement, les médias, l'industrie du cinéma que la famille. En Inde, l'homosexualité, ce « mal venant de l'Ouest », n'a pas encore trouvé sa juste place. Mais malgré les nombreuses raisons de céder au pessimisme, quelques signaux permettent d'envisager des jours plus ensoleillés pour le drapeau arc-en-ciel.

ANDRÉE-MARIE DUSSAULT

Un événement symbolique rapporté au début de cette année dans la presse indienne, qui a mis du baume au cœur des lesbiennes du pays, est le cas de deux amantes de l'Etat de Jharkhand, l'un des plus pauvres de l'Inde, qui se sont dit « oui ». Et cela non seulement devant le pandit, l'autorité religieuse responsable de consacrer l'union sacrée chez les hindous, mais encore avec la bénédiction de tout le village. Le père de l'une des épouses a avoué aux médias avoir tout fait pendant des mois pour séparer le couple. Mais faute de succès, il a enfin décidé que la meilleure chose à faire était de marier sa fille à son amoureuse.

Cependant, une hirondelle ne fait pas le printemps. En voici une illustration éloquente qui a fait la Une des quotidiens il y a quelques années. Décembre 1998, Bombay était le théâtre où se tramait un scénario révélant au grand jour le peu de tolérance - oubliez le respect - envers les lesbiennes du sous-continent. La sortie du film *Fire* de Deepa Mehta, a mis la capitale du cinéma, littéralement, à feu et à sang. Alors que le comité de censure, à la surprise générale, avait donné son feu vert à un film narrant l'histoire de deux femmes mariées à deux frères développant une relation amoureuse, des hordes de partisans des puissants groupes politiques appartenant à la droite nationaliste hindoue ont pris d'assaut les salles de cinéma, agressant sauvagement les spectateurs, fracassant les fenêtres des billetteries et vandalisant les panneaux publicitaires annonçant l'objet du scandale.

Un gros mot

Depuis ces émeutes, et les débats passionnés qui s'en sont suivis au Parlement, être à la fois Indienne et lesbienne n'est pas devenu plus facile. Inutile de préciser que rares sont les parlementaires à avoir défendu haut et fort les droits des homosexuelles. Selon l'écrivaine Ashwini Sukthankar qui a suivi de près les événements, le simple fait d'articuler le mot « lesbienne » semblait relever du défi et lorsque ce mot était quand même utilisé, il relevait plus du gros mot que de la description d'une identité sexuelle. Cependant, en dépit d'un contexte général plutôt homophobe, quelques pas dans la bonne direction permettent un brin d'espoir en Inde. Ce qui n'est pas peu dans un pays où une loi, promulguée en 1860 sous le Raj britannique, continue de criminaliser l'amour homo.

En réalité, seule l'homosexualité masculine est implicitement prohibée par la section 344 du Code Pénal, car, apparemment, à l'époque de Victoria, on ne soupçonnait pas l'amour entre femmes possible. Cependant, on s'en doute, faire son coming out à Delhi, à fortiori dans un coin perdu de l'Inde profonde, n'est pas aussi simple que de visionner une bonne production bollywoodienne. Mais depuis 2001, une pétition visant à abolir la loi discriminatoire, initiée par NAAZ, une ONG locale défendant les droits des minorités sexuelles, va et vient entre les mains de la Cour Suprême et du High Court de la capitale. Et si les quelque 4 millions de déesses du panthéon hindou le veulent bien, d'ici quelques années, l'homosexualité pourrait ne plus être un crime au pays du Kama sutra.

Déshéritées, chassées et battues

Mais encore une fois, qu'on ne s'y trompe pas, pour un conte de fée, des dizaines de récits d'horreur. Etre femme en Inde n'est déjà pas une sinécure, imaginez être une femme qui aime les femmes. A Delhi, Maya Shanker qui, avec sa copine, mène à bout de bras Sangini, la seule association offrant un service d'aide téléphonique et de consultations aux lesbiennes de la mégapole de plus de 15 millions d'habitants, en sait quelque chose. Par mois, la trentenaire au look garçonnette peut recevoir une quinzaine d'appels de femmes et de jeunes filles qui ne demandent qu'à « guérir » de ce mal « venant de l'Ouest ».

« Celles qui ont osé sortir du placard ou qui ont été « démasquées », puis déshéritées, chassées ou battues, sont nombreuses » affirme Maya. Quant à celles qui sont prêtes à s'arracher un bras pour devenir « normales », qui envisagent le suicide pour mettre fin à leur souffrance muette, ou encore, qui vont stoïquement de l'avant avec le mariage arrangé et font des enfants contre leur gré, des fils de préférence, la militante nous confie qu'elles sont légion.